

N°	organisme	date avis	région	département	ComGeo	Objet	Prise en compte avis
1	Préfecture de la région Bourgogne	15/11/2011	Bourgogne	-	Saône	Retour CGI Saône: 1 précision et définition des niveaux de risque à prendre en compte 2 importance de l'analyse historique 3 précision sur ce que sera le PGRI 4 vigilance de l'Etat : prudence à avoir lors de la définition et la délimitation des TRI (crainte de voir le grand Dijon -apparaissant comme territoire à fort enjeux avec les indicateurs nationaux- sur représenté, attention à ne pas écarter les petites communes (notamment du val de Saône), ne pas "abandonner" les zones rurales, ne pas enrayer la possibilité pour certains territoires (Bresse Louhannaise par exemple) d'avancer dans des démarches de mise en place de PAPI, prendre en compte le critère fréquence des crues pour ne pas oublier des collectivités, (intervention EPTB) 5 problématique des aspects de gouvernance pour la mise en œuvre de la DI sur les territoires 6 Ne pas fonder la notion de risque et les critères de sélection des TRI sur les seules données des critères "population" et des critères "aspects économiques" 7 importance d'obtenir un TRI cote viticole pour des aspects économiques et patrimoniaux, couplé avec la démarche climats de Bourgogne en cours. 8 forte inquiétude des participants quand à la disponibilité des financements pour poursuivre les actions en matière de lutte contre les inondations dans les zones hors TRI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
2	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL)	15/11/2011	PACA	84	Durance	1 rajouter SAGE Lez en émergence dans carto présentation district 2 rajouter éléments sur système local de surveillance débits p51 3 rajouter nœud hydrographique Valréas 4 rajouter Bollène p25 5 rajouter crue de 1993 +liste de crue significative	1 couche mapinfo transmise à SJ 2 déjà signalé sur la carte p51 pas opportun d'en dire plus 3 fait 4 pas opportun, le tableau p25 recense communes en dehors des secteurs identifiés précédemment (bollène appartient à l'un de ces secteurs) 5 fait + transmission à BDHI de la liste des crues
3	SYBLE (Syndicat du Bassin du Lez)	10/11/2011	LR	34	Côtiers-Ouest	1 expertise Lez-Mosson-Etang de 2006 pour réflexion TRI 2 pourquoi ne pas avoir pris la tempête de 1982 pour la SM 3 quel critère de sélection de sélection des événements 4 liste des crues à rajouter 5 compléments sur l'EAIPsm 6 captage du Flès à supprimer 7 Rajouter les barrages Jeantou et Rieucoulon (dans le 34) 8 Le site N2000 et ZNIEFF sur le Lez amont n'est pas indiqué sur la carte	Pris en compte
4	Syndicat Intercommunal de lutte contre les inondations de la Frayère et de la Roquebillière (SIFRO)	14/11/2011	PACA	06	Littoral PACA	1 importance de la population saisonnière et illustration de la forte problématique par les "crues du 15 août" 2 majoration des villes urbanisées à 50% pour sensibilité ruissellement	1 sans objet - aspect tourisme abordé dans la rédaction + réflexion pour TRI 2 thématique réseaux EP non traitée + EXZECO met en évidence certaines zones de ruissellement
5	DDT 90	14/11/2011	FC	90	Doubs	1 RAS 2 difficulté de l'échelle d'analyse	2 mise à disposition EAIP 1/100000e + données impacts dans EPRI
6	DDTM 30	09/11/2011	LR	30	Côtiers-Ouest Ardèche-Gard	1 La particularité météorologique du Gard n'est pas assez développée 2 mentionner les ZEC du département 3 pourquoi ne pas avoir retenu la tempête de 1982 en SM 4 Pourquoi pas de données chiffrées dans l'UP GA (pop en ZI...) 5 difficulté d'analyse du département coupé en 3 UP 6 L'impact sur l'activité agricole et touristique n'est pas soulignée (vulnérabilité des campings, ...) 7 L'impact sur l'environnement ne précise pas la présence d'anciens ouvrages miniers dans le Gard (pollutions potentielles) 8 L'impact des digues n'est assez soulignée (300 Km de digues dans le Gard)	1_ complément UP 2_ complément UP pour Rhône 3_ arbitrage DREAL LR pour 1997, 1982 mentionné dans événement à l'échelle du district 4_ corrigé 5_ 6_ 7_ 8 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
7	Syndicat Intercommunal de la Cadière	10/11/2011	PACA	13	Littoral PACA	1 L'EPRI ne mentionne pas la Cadière 2 Rajouter références aux crues de la Cadière 3 critique de la méthodologie (pas de prise en compte même approchée de l'aléa => seules les vallées urbanisées seront mises en évidence) 4 souhait d'avoir un accès plus fin aux données	1 Référence à la Cadière rajoutée p 34 2 fait 3 réflexion pour TRI 4 mise à disposition EAIP 1/100000e + données impacts dans EPRI
8	Conseil Régional Languedoc Roussillon	04/11/2011	LR	-	Côtiers-Ouest Ardèche-Gard	1 illustrer la crue de 1982 par des photos du territoire languedocien 2 Préciser la méthodologie de prise en compte du chgt climatique 3 manque prise en compte de la population saisonnière et des emplois saisonniers 4 tenir compte de la dangerosité des phénomènes pour les TRI notamment au regard de la doctrine régionale des PPR plus contraignante que le niveau national du fait de ces spécificités météorologiques	1_ 2 pris en compte 3_ 4 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures

9	Syndicat d'aménagement du Préconil	10/11/2011	PACA	83	Littoral PACA	1 mentionner le Préconil et son BV dans l'UP 2 inquiétude de l'interaction entre la démarche TRI et le projet de PAPI en cours sur le BV	1 crue du Préconil de septembre 2 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
10	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB)	10/11/2011	RA	38	Rhône-Moyen	1 descriptif complémentaire sur la Bourbre en matière de volumes prélevés 2 manque une STEP de 80 000 EH	1 données source à vérifier 2 STEP rajoutée
11	Conseil Général du Territoire de Belfort	10/11/2011	FC	90	Doubs	Plusieurs corrections demandées : 1 dénomination du B Allan et Savoureuse 2 corrections sur captage 3 correction sur description des bassins « digues » par « barrage » 4 délais restreints	1_2_3 pris en compte 4 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
12	Conseil Général du Gard	09/11/2011	LR	30	Côtiers-Ouest Ardèche-Gard	1 s'appuyer sur la connaissance et la gouvernance locale pour les TRI 2 diagnostic insuffisant d'approche de la vulnérabilité : intégrer la cinétique des crues, la population saisonnière, élargir les bâtiments sensibles considérés, tenir compte de la pression démographique du territoire, description trop succincte sur le volet agricole 3 problème de l'échelle d'analyse 4 importance de la concertation pour la sélection des TRI 5 inquiétude sur les moyens donnés hors TRI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
13	Association Intercommunale des Riverains de l'EYGOUTIER et ses affluents (AIRE)	08/11/2011	PACA	83	Littoral PACA	1 mentionner l'Eygoutier et son BV dans l'UP 2 liste de crues à rajouter dans l'inventaire	1 2 Ajout de la crue de janvier 1978 dans le tableau annexe
14	Syndicat de mise en valeur d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA)	07/11/2011	RA	69	Rhône-Moyen	1 remarques sur la description des crues considérées pour le bv du Garon (complément crue de 1983, correction crue de 2003 + inventaire dégâts, complément crue de 2008) 2 demande d'intégration du BV du Garon dans l'analyse de la carte combinant EAIpce et densité de population 3 problème de l'échelle d'analyse et de la représentation lyonnaise écrasante 4 tenir compte de la fréquence des inondations pour la sélection des TRI	1 2 pris en compte 3 4 à intégrer pour réflexion TRI
15	SMAGE des Gardons	04/11/2011	LR	30	Ardèche-Gard	1 qq fautes d'orthographe à rectifier 2 oubli du barrage de Sainte Cécile d'Andorge sur le Gardon d'Alès 3 corriger Gard en Gardons 4 proposition de crues pour compléter l'inventaire	Pris en compte
16	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze	08/11/2011	LR	30	Ardèche-Gard	1 complément sur la Cèze pour description des événements historiques 2 commentaire à ajouter sur vulnérabilité de la population saisonnière 3 correction pour le site INB de Codolet + supprimer INB sur le secteur de Bagnols 4 inquiétude sur les TRI et la démarche engagée par le syndicat être PAPI	1_2_3 pris en compte 4 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
17	Conseil Général Hautes Alpes	24/11/2011	PACA	05	Durance	1 complément sur crue de Durance mai 2008 2 liste des communes soumises aux crues torrentielles à compléter 3 impact sur l'agriculture de montagne pas assez souligné 4 Conséquences de la coupure des routes sur l'accessibilité vallées lié aux laves 5 Inquiétudes sur le fait que certains territoires de montagne soient évincés	1 tableau annexe complété (3 victimes) 2 fait 3 pas d'indicateurs spécifiques, vulnérabilité particulière de l'arboriculture de la vallée de la Durance déjà mentionnée 4 Déjà souligné p37 5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
18	Préfet de Savoie	25/11/2011	RA	73	Haut-Rhône Isère-Drôme	1 difficulté de lecture sur le découpage UP "Plan Rhône" et "Haut-Rhône" 2 mentionner le Guiers 3 rappel 1944 plus forte crue connue sur Le Bourget 4 carte des PPRI pour la Savoie 5 intégrer la population saisonnière et les campings	1_2_3_4 pris en compte 5 précisé dans UP + éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
19	Conseil Général de l'Hérault	24/11/2011	LR	34	Côtiers-Ouest	1 correction ouvrage de Salagou 2 critère PPI trop restrictif pour l'écrêtement mentionner barrage des Olivettes + barrages écrêteurs du Vidourte	Pris en compte
20	Préfet de Département de l'Aude	09/11/2011	LR	11	Côtiers-Ouest	1 compléments à apporter sur la crue de 1999 de l'Aude 2 ajouter le projet de Port la Nouvelle	Pris en compte
21	Préfet du Jura	14/11/2011	FC	39	Saône Haut-Rhône Doubs	1 faible de temps de concertation pour l'EPRI à corriger pour les TRI 2 félicite le travail	1 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
22	Communauté de Communes Cœur du Var - Plaine des Maures	18/11/2011	PACA	83	Littoral PACA	1 délais trop court pour la concertation de l'EPRI 2 lecture difficile de l'échelle d'analyse, nécessite une traduction locale 3 Interrogation sur la suite et sur l'articulation existant / DI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures

23	Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A)	16/11/2011	RA	74	Haut-Rhône	1 échelle d'analyse difficile à lire pour le niveau local 2 inquiétude sur la considération de l'évènement extrême et l'analogie que les élus de l'Arve font avec la caractérisation des avalanches sur "l'aléa maximum vraisemblable" 3 quelle articulation PPR/EAIP/TRI 4 intégrer la fréquence des événements pour la sélection des TRI 5 remarque sur évolution du cours d'eau depuis les crues de 1859 et 1895 6 illustration complémentaire par la crue de 1996 7 prendre en compte la population saisonnière	5_6 intégré dans la limite de données disponibles 1_2_3_4_7 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
24	Conseil Général des Alpes de Haute Provence	08/11/2011	PACA	04	Durance	1 question sur la pondération des TRI 2 inquiétude sur la non prise en compte du risque diffu très présent dans le département 3 besoin de caractériser la dangerosité et la cinétique des phénomènes pour la sélection des TRI 4 attention à maintenir l'approche par bassin-versant comme périmètre d'action 5 intérêt de l'EPTB comme coordonnateur des stratégies locales, la maîtrise d'ouvrage de ces stratégies doit être examinée plus spécifiquement 6 difficile lecture de l'échelle d'analyse 7 rajouter Manosque et Oraison 8 quelle répartition des moyens	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
25	SYMBHI	18/11/2011	RA	38	Isère-Drôme	1 difficulté de tirer des conclusions au regard de l'échelle d'analyse 2 mentionner les grands projets d'aménagement de l'Isère amont 3 corriger les événements de l'Ainan par ceux de la Morge 4 Corriger description de la cinétique des crues de l'Isère 5 Quelle articulation DI avec l'existant	2_3_4 pris en compte dans la limite des données disponibles 1_5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
26	Chambre Agriculture de la Drôme	09/11/2011	RA	26	Isère-Drôme	Insister sur les enjeux de captage et d'irrigation dans la partie présentaiton du district et dans la partie UP	Pris en compte
27	SDIS du Doubs	18/11/2011	FC	25	Saône Doubs	1 Demande de prise en compte des transformateurs + réseau électriques + caserne de pompiers 2 intérêt d'articulation PGRI avec SDACR	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
28	Syndicat Intercommunal à vocations multiples du Haut-Giffre	18/11/2011	RA	74	Haut-Rhône	1 description complémentaire avec lave torrentielle de 2007 générée par la fonte du permafrost 2 signaler remontée de nappe du Giffre 3 mentionner les risques de crues durant la période saisonnière 4 1 EPHAD à retirer 5 parler des nombreux services de secours en zone inondable 6 corriger STEP 7 mentionner dépôts de déchets à proximité des cours d'eau 8 Problème échelle d'analyse, difficile appropriation locale, délais contraint de concertation	1 à 7 Pris en compte 8 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
29	Mairie de Chilly-le-Vignoble	25/10/2011	FC	39	Saône	RAS	sans objet
30	Préfet France Comté	01/12/2011	FC	25	Saône Haut-Rhône Doubs	1 un travail de qualité qui ne répond pas à l'échelle de préoccupation locale 2 les élus locaux souhaitent continuer à être associés dans le cadre d'une concertation locale : il est nécessaire de trouver des modes de travail pour y parvenir 3 interrogation sur les modalités de prise en compte des communes rurales et même de certaines communes comme Besançon 4 correction "Allaine" par "Allan" 5 manque des ouvrages de classe B 6 mentionner la cinétique rapide sur le Suran et la Reyssouze dans les UP Saône et Haut-Rhône 7 besoin d'insister sur l'objectif de la stratégie locale comme outil de gestion des inondations au-delà des TRI	1_2_3_7 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures 4_5_6 Pris en compte
31	Préfet des Alpes de Haute-Provence	03/11/2011	PACA	04	Durance	1 Barcelonnette et Jausiers ont une population dans l'EAIP supérieure à Sisteron, ces deux villes devraient donc apparaître dans le tableau p25 2 Sensibilité particulière de certains axes routiers et ferroviaires du 04 3 Ajouter barrage de la Laye A et PPI	1 Affirmation erronée semble-t-il. Barcelonnette est présent dans le tableau de la p25 et Jausiers n'a que 636 hab dans l'EAIP donc remarques non prises en compte. 2 Compléments rédactionnels apportés p36 3 Barrage non PPI selon SCOH => non prise en compte
32	SDAP 25	30/09/2011	FC	25	Saône Doubs	petit patrimoine	Pris en compte
33	Communauté de Communes du Tournonais	21/10/2011	RA	07	Ardèche-Gard	1 manque barrage CNR de Glum 2 préciser Doux concerné par des crues cévenoles 3 liste de crues pour inventaire 4 information sur étude disponibles 5 territoire à enjeux 6 mentionner remontées de nappe 7 erreur ZNIEFF	Pris en compte

34	Communauté de Communes Vallée du Gapeau	26/10/2011	PACA	83	Littoral PACA	rappel de l'intérêt du SAGE comme acteur pertinent de la gestion des inondations	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
35	Préfet de Lozère	22/11/2011	LR	48	Ardèche-Gard	1 les territoires constituant les têtes de bassin doivent être pris en compte dans l'EPRI 2 réfléchir à des pistes d'amélioration sur les têtes de BV pour la prévision et l'alerte	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
36	Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs	25/11/2011	Bourgogne	71	Saône Doubs Rhône-Moyen	Délibération du 1er décembre 2011 fait ressortir: 1 le souhait de connaître les modalités de gestion des territoires ruraux inondables 2 le regret de l'absence d'approche par vallée 3 l'inquiétude quant aux financements à venir d'opérations hors TRI 4 la demande de pondérations des critères et la prise en compte des fréquences de crues, d'intensité et d'aléas pour les communes rurales 5 la demande d'information sur l'articulation TRI/PGRI/PPRI 6 problème de lecture par le découpage des UP 7 besoin d'un relais local : l'EPTB peut jouer ce rôle	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
37	Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance	25/11/2011	PACA	13	Durance	1 Erreur sur le nombre de morts des crues de janvier 1994 2 Estimation débit crue de 11/1886 5000 m3/s plutôt que 6500 m3/s 3 Remplacer Basse Durance par Moyenne Durance p4 4 Diverses remarques sur tableau p5 (noeuds hydrographiques) 5 prise eau des Claux à Pelvoux pas l'Argentière + correction crue 1856 p7 6 crue de 1886 5000 m3/s plutôt que 6000 m3/s à Mirabeau 7 compléments sur la crue de 1994 + mentionner les crues de novembre de la même année de Senas Peyrolle et pas de Rognonas, Noves... 8 Pourquoi on parle de Senas Peyrolle et pas de Rognonas, Noves... 9 Sylvacanne et Palais des Papes dans l'EAIP !? + ancien pont de Mallemort monument inscrit les digues par les progrès faits sur la fiabilité des digues 10 Compléter le § sur 11 recul à avoir sur EAIP 12 alerte approche "poche d'enjeux" en conflit potentiel avec l'approche bv 13 articulation DI / existant : besoin de s'appuyer sur les dynamiques locales 14 inquiétude hors TRI 15 val de Durance secteur prioritaire pour le territoire	1 Corrigé sur le tableau annexe 2 Corrigé p9 3 fait 4 fait 5 fait + fait 6 fait p9 et dans tableau annexe 7 fait + fait p17 8 Rognonas, Noves appartient au secteur confluence Rhône Durance qui est déjà largement commenté (rem non prise en compte) 9 Sylvacanne en bordure d'EAIP moins exposée que Sénanque qui citée + erreur pour Palais des Papes pas dans l'EAIP (corrigé) + pont de Mallemort rajouté dans les exemples p44 10 Vrai lorsque des travaux de renforcement sont faits sur les digues mais loin d'être le cas partout
38	Syndicat du pays de Maurienne	23/11/2011	RA	73	Isère-Drôme	1 échelle d'analyse défavorable aux territoires ruraux et de montagne 2 prise en compte trop partielle de la dynamique torrentielle (charriage + érosion) 3 rappeler les effets des laves très impactant sur les territoires de montagnes (isolement de certains territoires) 4 prendre en compte la population saisonnière 5 liste de crues pour l'inventaire des événements	1_2_3_4 à intégrer pour réflexion TRI 5 intégré dans l'inventaire
39	Syndicat des Rivières de Territoires de Chalaronne	28/11/2011	RA	01	Saône	1 pas d'invitation reçue 2 inondation problématique importante pour le territoire 3 crainte sur l'approche TRI différente de l'approche par bassin versant 4 intégrer la fréquence ou l'intensité dans pondération des TRI (meilleure considération des territoires ruraux) 5 Mentionner le territoire dans le diagnostic de l'UP 6 liste de crues pour l'inventaire 7 intégrer les événements de 2008 et 2009 comme illustration de l'impact négatif de l'urbanisation sur le ruissellement	1 correction prise en compte dans la liste de la CGI Saône 2_3_4 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures 5_6_7 Pris en compte
40	Agence Régionale pour l'Environnement - ARPE	05/12/2011	PACA	13	Durance Littoral PACA	1 rappel de la dynamique locale des acteurs de l'eau en PACA 2 délais de concertation insuffisant pour l'EPRI 3 problème de la difficulté des acteurs locaux à suivre les différentes démarches DI/DCE/Natura2000 avec des contraintes calendaires souvent différentes 4 difficulté de l'articulation entre acteur de l'eau et acteur de l'aménagement du territoire 5 échelle d'analyse difficilement appropriable pour les acteurs locaux 6 lecture imparfaite de la vulnérabilité : non prise en compte des réseaux, des équipements pour la gestion de crise, des mesures prises sur le bâti, de la caractérisation des phénomènes 7 quel devenir du volet B des contrats de rivières 8 crainte sur l'approche TRI différente de l'approche par bassin versant et sur l'articulation avec les MOa associées : prendre en compte la réflexion sur les EPAGE 9 Attention l'EPTB n'est pas le seul acteur pertinent pour la stratégie locale	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
41	Préfet Haute-Saône	29/11/2011	FC	70	Saône	manque une installation Seveso + corriger différence entre nombre d'installation sur la carte et nombre d'installations décrites	Pris en compte

42	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vistre (SMBVV)	14/11/2011	LR	30	Côtiers-Ouest	1 besoin d'intégrer la spécificité des phénomènes méditerranéens et des phénomènes de ruissellements associés 2 tenir de compte de la pression urbaine du territoire 3 rappel de la dynamique du SMBVV (EPTB, SAGE, PAPI) : souhait d'être acteur de la stratégie locale 4 mentionner les effets de connection des Rhône/Vistre	1_2_3 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures 4 Pris en compte
43	Conseil Général des Pyrénées Orientales	22/11/2011	LR	66	Côtiers-Ouest	1 compléter les informations sur les barrages de Vinca et de l'Agly avec leur vocation 2 importance de la population saisonnière illustrer par le classement atypique des digues de l'Agly 3 alerte sur la nécessité de tenir de compte de la dangerosité des phénomènes illustré par la crue de 1940 4 bien distinguer la problématique digues de la problématique barrage	Pris en compte
44	Mairie de Villers le Lac	04/11/2011	FC	25	Doubs	Signale l'absence de nuisances	Pris en compte
45	Maire de PAROY	12/11/2011	FC	25	Doubs	Pas de rivières, pas de bassins, l'eau ruisselle sur la talus sans pbs - RAS	Pris en compte
46	ARS Franche Comté	17/11/2011	FC	25	Saône Haut-Rhône Doubs	Remarque la non prise en compte des EPHAD (à vérifier)	Pris en compte
47	SDIS du Jura	18/11/2011	FC	39	Saône Haut-Rhône Doubs	Pas de remarques possibles à ce stade (attente de carto plus précises des TRI)	sans objet
48	SIAE DU BASSIN DE L'EZE	17/11/2011	PACA	84	Durance	Compléments sur crues de l'EZE	Tableau annexe complété
49	Communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze	18/11/2011	PACA	84	Durance	1 rajouter Sorgues dans les communes exposées au ruissellement urbain 2 Les ZAC citées p36 sont également sur Sorgues 3 Eurengo Sorgues n'est pas dans le PPRI Rhône 4 Palais des Papes non inondable 5 bien expliciter la spécificité de la Plaine d'Avignon comme zone de confluence de plusieurs cours d'eau avec une forte inondation	1 le § fait référence au rapport PONTON qui ne cite pas Sorgues (non pris en compte) 2 corrigé 3 L'EAIP est plus large que l'enveloppe PPRI => référence à Euren maintenue 4 Erreur du rédacteur EPRI, Palais des Papes pas dans l'EAIP, référence supprimée
50	SIVU Lange - Oignin	27/10/2011	RA	01	Haut-Rhône	1 difficulté de l'échelle d'analyse 2 rappel du contexte du bassin versant à intégrer dans l'UP Haut-Rhône	1 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures 2 Pris en compte
51	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses affluents (SIAGA)	10/11/2011	RA	73-38	Haut-Rhône	1 corriger la sémiologie des 2 affluents du Guiers 2 mentionner les inondations du Guiers dans la description des événements de l'UP Haut-Rhône à minima pour la crue de février 1990 3 propositions de crues à intégrer dans l'inventaire	Pris en compte
52	DDT 73	14/11/2011	RA	73	Haut-Rhône Isère-Drôme	1 rattacher le bassin aixois et chambérien à l'UP Haut-Rhône 2 besoin d'une description complémentaire sur les inondations du Guiers 3 mentionner la crue de 1944, plus forte crue connue sur Le Bourget 4 corriger la carte sur l'avancement des PPR 5 proposition d'acteurs complémentaires à associer parmi les EPCI du territoire	1_2_3_4 Pris en compte 5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
53	Mairie de Vaux-les-St-Claude	10/11/2011	FC	39	Haut-Rhône	1 Signale une crue de la Bienne en décembre 1991 2 Bien tenir de la Bienne dans la crue de 1990	Pris en compte
54	DDT 74	23/11/2011	RA	74	Haut-Rhône Isère-Drôme	1 proposition d'intégrer la crue du 22 août 2005 du Nant de l'Armancette 2 correction sur la crue du Grand Bornand 3 apporter des compléments sur l'origine des données 4 Ne pas oublier les barrages de classes C et D qui même s'ils ne présentent pas le même niveau de risque, n'ont pas la même garantie de fiabilité 5 L'Arve est bien le secteur majeur en terme d'inondations pour le département de la Haute-Savoie	1_2_3_4 Pris en compte 5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
55	DDT 26	18/11/2011	RA	26	Isère-Drôme	1 demande de prise en compte des crues des BV de la Galaure, des Collières, de l'Argentelle et du Bancel dans la partie historique 2 demande d'intégration de la Galaure dans le recensement des zones à risque, compte tenu des enjeux présents à Saint Rambert d'Albon, Saint Barthélémy de Vals et Saint Uze 3 risque de surestimation par Exzeco dans les zones de plaine et les lits en toit. 4 Surestimation a priori des communes de Valence et Pierrelatte 5 garder à l'esprit pour la phase TRI que la considération de l'évènement extrême dilue des territoires potentiellement plus touchés par les inondations 6 Problème de l'absence du traitement du Rhône dans l'UP Isère-Drôme 7 mentionner les "crues éclair" de la Bouterne et de l'Herbasse 8 mentionner les crues de la Véore et de la Barberolle 9 sous-estimation de certaines communes telles que Tain 10 manque crues du Lez 11 Oubli de certaines communes sur l'Eygues 12 Absence de mise en valeur des ZEC, notamment celles du Rhône	1_2_7_8_9_10_11_12 pris en compte 3_4_5_6 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures

56	DDT 38	22/11/2011	RA	38	Isère-Drôme Haut-Rhône Rhône-Moyen	1 carte permettant de localiser l'ensemble des cours d'eau et localités cités 2 indiquer que la crue de 1993 sur la Bourbre constitue l'évènement de référence sur la Bourbre 3 correction d'éléments sur la Gère	1 carte à réaliser et intégrer en tête de chapitre 2 pris en compte 3 pas d'éléments sur la Gère besoin de compléments par la DDT 38
57	DDTM 13	18/11/2011	PACA	13	Littoral PACA Durance	1 Pas de demandes de correction 2 demande de mieux associer la DDTM pour la phase de sélection des TRI 3 Proposition de poches d'enjeux à considérer comme TRI potentiel	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
58	Syndicat d'Aménagement de la Touloubre	18/11/2011	PACA	13	Littoral PACA	1 intégrer la crue de 1993 2 Compléments sur crues touloubre pour l'inventaire 3 difficulté de l'échelle d'analyse 4 temps de concertation trop contraint pour l'EPRI	1_2 tableau annexe complété 3_4 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
59	DDT 69	24/10/2011	RA	69	Rhône-Moyen	1 BV touchés par la crue de novembre 2008 : mentionner la crue du Morgon qui a engendré des dégâts importants à Villefranche-sur-Saône 2 compléments sur la partie crues historiques : intégrer l'évènement du 10 juin 2000 sur les rivières du Beaujolais, notamment l'Ardières à Beaujeu (Q70)	1 pris en compte 2 éléments à récupérer auprès de la DDT69
60	Syndicat Mixte du Fleuve Hérault (SMBFH)	03/11/2011	LR	34	Côtiers-Ouest	1 rajouter le SMBFH dans la liste des EPTB 2 correction sur la retenue de Claret 3 pourquoi ne pas rajouter la crue du 26 septembre 1907 sur le fleuve Hérault 4 la carte "Emprise habitats de plain pied dans EAIPsm » ne semble pas refléter la réalité sur le Secteur d'Agde	Pris en compte
61	ASSECO-CFDT de Montpellier- Lodève	03/11/2011	LR	34	Côtiers-Ouest	1 changement de destinataire 2 question sur la prise en compte du dispositif ERIDAN	Pris en compte
62	DDTM 11 - SPC Med Ouest	20/10/2011	LR	11	Côtiers-Ouest	1 corrections dans le texte 2 interrogation sur la prise en compte de la concomitance débordement de cours d'eau / submersion marine	Pris en compte
63	SCOT Rives-du-Rhône	20/10/2011	RA	38	Rhône-Moyen	1 Nécessité de rappeler les tenants et aboutissants de la démarche et les enjeux d'une mobilisation des partenaires sollicités 2 Rechercher des modes d'association complémentaires	Réflexion à intégrer pour la suite
64	Saint-Etienne Métropole (Contrat de Rivière du Gier)	03/11/2011	RA	42	Rhône-Moyen	1 demande de précisions sur la source des données et un lexique des abréviations 2 précise que l'A47 entre Lyon et St Etienne est fortement sensible aux inondations du Gier 3 rectification sur la STEP de Tartaras 4 quelle implication des acteurs de l'eau dans la suite du dispositif 5 quelle prise en compte des études existantes sur le Gier	1 réponse apportée par un complément en annexe 2_3 pris en compte 4_5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
65	Commission Locale de l'Eau de la Vouge	18/11/2011	Bourgogne	21	Saône	1 enjeu stratégique de la nappe de Dijon Sud pour l'alimentation en eau potable 2 proposition de 2 poches d'enjeux comme TRI potentiels à étudier : agglomération dijonnaise, côte viticole, Saône) 3 critère patrimonial à intégrer dans la considération de la côte viticole 4 besoin de tenir compte de la fréquence des inondations pour les TRI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
66	Préfecture 90 / SIDPC	07/10/2011	FC	90	Doubs	Dépôt ANTARGAZ dans EAIP	Pris en compte
67	Syndicat Mixte de la Loue	25/10/2011	FC	39	Doubs	1 STEP 2 Quid de Port-Lesney et Parcey? 3 Camping 4 Gestion de crise Etat/Région/Armée	Pris en compte
68	DDT 25	14/11/2011	FC	25	Doubs	RAS	Pris en compte
69	Maire de Graye-et-Charnay	30/10/2011	FC	39	Haut Rhône	Crue rapide du Suran	Pris en compte
70	Maire de POLAINCOURT et CLAIREFONTAINE	07/11/2011	FC	70	Saône	Signale un risque potentiel lié à l'engorgement du réseau d'assainissement	Pris en compte
71	Maire d'Arbois	09/11/2011	FC	39	Doubs	Signale l'étude PÖYRY de 2006 sur la Cuisance	Pris en compte
72	Maire de PIREY	07/11/2011	FC	25	Doubs	Signale l'identification dans le PLU du risque inondation en cas de forte pluie, l'absence de PPRI et les déclarations de catastrophe naturelle en 1983, 1995, 1999, 2009	Pris en compte
73	Maire de BUTHIERS (70190)	08/11/2011	FC	70	Saône	Signale l'absence de nuisances (éventuellement une route coupée en crue exceptionnelle, sans conséquence)	Pris en compte
74	Maire de Sainte Suzanne	10/11/2011	FC	25	Doubs	RAS	sans objet
75	Maire de Gellin	17/11/2011	FC	25	Doubs	RAS	sans objet
76	Ville de Vesoul	18/11/2011	FC	70	Saône	RAS	sans objet
77	Ville de BESANCON	18/11/2011	FC	25	Doubs	Demande de bonne articulation avec les outils existants.	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures

78	Chambre Agriculture du Jura	17/11/2011	FC	39	Doubs	Conséquences EPRI et TRI, insiste sur l'importance de l'activité économique agricole en BV du Doubs	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
79	Maire RECHESY	21/11/2011	FC	90	Doubs	RAS	sans objet
80	Mairie de BAVILLIERS	21/11/2011	FC	90	Doubs	RAS	sans objet
81	Syndicat Mixte du SCoT Sud Gard	24/11/2011	LR	30	Ardèche-Gard Côtiers-Ouest Littoral PACA	Réflexion sur l'intérêt d'un TRI "Camargue Méditerranée"	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
82	DDT 01	18/11/2011	RA	01	Saône	1 éléments complémentaires pour tenir compte de la cinétique des crues de la Reyssouze + proposition d'un événement complémentaire 2 Attention particulière à porter sur le secteur de la confluence Saône/Chalaronne 3 Ajouter problématique particulière de cinétique sur les côtiers au voisinage de l'agglomération lyonnaise (à priori également manquant dans la partie UP Rhône-Moyen: cas du Ravin)	Pris en compte
83	Conseil Général de la Haute Saône	02/12/2011	FC	70	Saône	1 problème de la représentation découpée par unité de présentation distincte des périmètre administratifs 2 sentiment d'oubli du département au profit des grandes zones urbaines en contradiction avec la forte proportion de certaines communes en EAIP 3 besoin de prendre en compte la fréquence, l'intensité et la durée des crues pour la phase TRI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
84	Syndicat de Rivières Brévenne Turdine	29/11/2011	RA	69	Rhône-Moyen	1 note que les critères retenus pour l'évaluation sous-estiment les enjeux sur les territoires ruraux ou périurbains au profit des grosses agglomérations 2 inquiétude liées aux conséquences du choix des TRI 3 besoin de prendre en compte la fréquence, l'intensité et la durée des crues pour la phase TRI 4 quelle prise en compte de la dynamique territoriale	1_2 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
85	Mairie de FONTAINE	04/11/2011	FC	90	Doubs	Remarque à propos de la 2ème tranche LGV RR (merlon de 2580 m X 100 m X 10 m)	Pris en compte
86	Mairie de VERGRANNE	28/11/2011	FC	25	Doubs	1 maison inondée par pb EP	Pris en compte
87	RTE	15/11/2011	PACA	-	Durance Littoral PACA	Demande de prise en compte de leurs installations pour les phases suivantes de la DI + demande de RDV pour échanges d'infos	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
88	SNRS		Bourgogne		Saône	1 corriger vocation de certaines digues dédiée à la protection des ouvrages de navigations et non des habitations 2 manque infrastructures de navigation fluviale	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
89	Préfet de Haute-Savoie		RA	74	Haut-Rhône	1 proposition d'intégrer la crue du 22 août 2005 du Nant de l'Armanette 2 correction sur la crue du Grand Bornand 3 apporter des compléments sur l'origine des données 4 Ne pas oublier les barrages de classes C et D qui même s'ils ne présentent pas le même niveau de risque, n'ont pas la même garantie de fiabilité 5 L'Arve est bien le secteur majeur en terme d'inondations pour le département de la Haute-Savoie	1_2_3_4 Pris en compte 5 éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
90	CG 13	09/12/2011	PACA	13	Durance Littoral PACA	1 problème des délais très contraint de consultation pour l'EPRI 2 besoin d'assurer la meilleure cohérence possible entre les dispositifs existants et futur notamment au regard de la politique déjà mise en œuvre par le CG 13 3 absence de mention de petit BV à enjeux, La Cadière par exemple 4 questionnement sur la gouvernance/MOa/financmenet pour les futur TRI : implique d'engager dès à présent réflexion quant à la responsabilisation des acteurs 5 interrogation sur l'impact d'être TRI (stigmatisation?) et hors TRI (financement possibles?)	sans objet
91	Syndicat Intercommunal du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux	06/12/2011	PACA	84	Durance	1 étude hydrogrique globale prévue pour début 2012 2 délais trop contraint pour l'EPRI 3 illustration de la problématique complexe des gestion des ouvrages sur le bassin 4 Moyen limités de la structure et nécessité de répondre aux travaux d'urgence des crues récentes : inquiétude sur le fait de ne pas être TRI d'une part sur le périmètre d'approche du TRI comme poche d'enjeux et non à l'échelle du BV 5 Attention l'EPTB n'est pas le seul acteur pertinent pour la stratégie locale, les autres acteurs ne sont pas à oublier 6 besoin d'un renforcement institutionnel de la MOa locale à l'échelle du BV	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
92	Préfet des Bouches du Rhône Préfet de la région PACA	13/12/2011	PACA	13	Durance Littoral PACA	1 Pas de demandes de correction 2 demande de mieux associer la DDTM pour la phase de sélection des TRI 3 Proposition de poches d'enjeux à considérer comme TRI potentiel	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
93	Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon	09/12/2011	FC	25	Doubs	1 besoin de communiquer sur ce travail auprès de collectivités territoriales en charge de l'AT 2 difficulté de l'échelle d'analyse pour l'appropriation locale 3 CC ouverte pour mettre à disposition sa connaissance locale pour les étapes suivantes de la DI 4 mettre en avant les ZEC des différents territoires et mieux mettre en avant l'intérêt des crues pour l'environnement	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures

94	Conseil Général de la Savoie	14/12/2011	RA	73	Isère-Drôme	1 problème d'échelle d'analyse de l'EPRI qui n'est pas suffisamment fine 2 faiblesse de l'analyse de la thématique des laves torrentielles 3 nécessité d'intégrer la thématique touristique dans l'analyse pour la future sélection des TRI	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
95	Syndicat Mixte Bassin Versant de la Têt	20/12/2011	LR	66	Côtiers-Ouest	1 rappelle les enjeux présents sur bassin-versant de la Têt, la pression démographique et saisonnière dont elle fait l'objet 2 signale la difficulté de disposer d'une analyse suffisante du fait de l'échelle de l'EPRI 3 signale la dynamique engagée sur le bassin-versant dans le cadre du PAPI dont il faudra tenir compte pour les étapes ultérieures de la Directive inondation	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
96	SMMAR	20/12/2011	LR	11	Côtiers-Ouest	1 signale la faiblesse de prise en compte de la dangerosité des phénomènes dans l'EPRI dont il faudra tenir compte pour la phase de sélection des TRI 2 rappelle l'importance de la problématique saisonnière sur le territoire de l'Aude 3 rappelle la fréquence des inondations qui impactent de manière régulière le territoire 4 propose d'intégrer le poids relatif des richesses par habitant comme indicateur plus juste pour prendre compte l'impact économique d'une de manière objective entre territoire urbain et rural 5 fait part de son inquiétude sur l'absence de prise des territoires ruraux dans la future sélection des TRI afin de ne pas réduire la politique de prévention des inondations aux seuls territoires densément peuplés	éléments à prendre en compte pour les étapes ultérieures
97	SMBV Véore	16/12/2011	RA	26	Isère-Drôme	1 rappelle l'intérêt de mentionner les éléments de description sur la vulnérabilité sur le bassin-versant de la Véore 2 demande d'ajouter des événements historiques sur les inondations de la Véore	Pris en compte